



# Compte-rendu du Conseil d'établissement du lundi 29 janvier 2024

**Etaient excusées :** Madame Gras (PS), Madame Hervieux (CE2)

**Etaient présentes**

**Parents correspondants :** Madame Libault (MS), Madame de Fraissinette (GS), Madame Bordier Gauvin (CP), Madame Klotz (CE1), Madame de Puybusque (CM1), Madame Alzuyeta (CM2)

**Représentant de l'APEL :** Madame de Tinguy

**Enseignantes :** Madame Poulain, Madame Homberg, Madame Brauner, Madame Serizier, Madame Blanchier

**Personnel de Droit Privé :** Madame Roig (AESH), Madame Keita (Responsable Restauration), Madame Rème (ASEM MS), Madame Le Laouéan (ASEM GS),

**Présidé par** Madame Zoubovitch

## Introduction

Je vous remercie d'être présents au 1<sup>er</sup> Conseil d'établissement de cette année.

Pour rappel, le conseil d'établissement est une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques, pastorales sont évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et le personnel de droit privé. La moitié de notre équipe éducative Saint Pierre est présente ce soir. La seconde moitié viendra au 2<sup>nd</sup> Conseil d'établissement qui aura lieu le jeudi 30 mai. Nous aurions pu également inviter le maire et l'inspecteur académique.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment aujourd'hui pour ce conseil.

Nous allons commencer par une présentation. Cela permettra de répondre à un certain nombre de points, puis nous passerons aux questions diverses posées par les parents de l'école.

## I – Quelques rappels

\***Horaires de l'école :** Après un accueil à 7h45 et 8h00, les portes s'ouvrent de 8h20 à 8h30. Il y a moins de retards depuis début janvier.

\***Plan Vigipirate :** J'attire votre attention sur la maternelle. A chaque rentrée, la Préfecture et la Police nous demandent nos horaires d'ouverture et de fermeture. J'ai déclaré fermer mon établissement à 8h30 le matin. Cela signifie que plus aucune personne ne rentre ni ne sort au-delà de cet horaire hormis s'il s'est annoncé au visiophone. Je ne dois donc plus avoir de parents d'élèves dans l'établissement.

Je vous rappelle que nous sommes en plan Vigipirate sécurité renforcée Risque Attentat. En tant que chef d'établissement, je dois pouvoir attester que mon établissement et donc vos enfants sont en sécurité à 8h30.

**En d'autres termes, je demande aux parents de PS et MS de bien vouloir quitter l'école à 8h30 précises.** Cela suppose, effectivement, d'être là dès 8h20 afin de pouvoir déposer les différents enfants s'ils sont plusieurs.

Je vais donc circuler dans les couloirs afin d'indiquer la sortie plus rapidement. Si vous arrivez après 8h27, je vous remercie de confier votre enfant à l'adulte présent à la porte des maternelles, qui l'emmènera en classe. Merci de votre aide.

### **\*Code vestimentaire**

**\*Blouse en maternelle** : La blouse est demandée en maternelle PS, MS et GS. Depuis plusieurs années, nous demandons une blouse unie. Cependant, certains enfants ont des blouses, mais à thème en rapport avec le dessin animé à la mode ou autre. Nous imaginons, en accord avec les enseignantes de maternelles, les commander nous-même. Cela fera partie du cartable facturé aux familles. Nous sommes en attente de devis.

**\*Blouse en primaire** ou uniforme : Vous n'êtes pas sans savoir que le port de l'uniforme est testé dans certaines écoles. Cela gomme à la fois les inégalités vestimentaires ou modes et parallèlement alourdit le coût des fournitures. J'attends donc les directives ministérielles pour prendre ma décision sur ce point et uniformiser avec les écoles privées catholiques du secteur.

### **\*Tenue quotidienne**

Je rappelle le règlement intérieur : demande d'une tenue vestimentaire adaptée. Les joggings et survêtements sont acceptés uniquement les jours de sport. Les crops tops, les jupes courtes (mi-cuisses) et mini-shorts ne sont pas acceptés.

Je suis passée dans les classes de CM1 et CM2 pour redire que les baskets de sport avec un bon amorti et une très bonne tenue de la cheville n'étaient pas les baskets de ville quotidiennes.

## **II – Moments festifs**

**\*Marché de Noël et Spectacles** : Vécu le vendredi 1<sup>er</sup> Décembre, le Marché de Noël a été apprécié par les enfants et les parents. Le bénéfice de la vente des objets confectionnés par les élèves a servi à payer une partie du spectacle réalisé par la compagnie *Il était 2fois*. Le reliquat a été offert par l'école. La troupe a joué l'Etoile pour les maternelles et le voyageur et la perle fine pour les élémentaires.

**\*Chants de Noël en anglais** : La nouvelle présentation à savoir le matin dès 8h30 a permis aux enfants de donner le meilleur d'eux-mêmes. Moins impressionnés, ils ont pu être plus à l'aise et chanter plus fort pour la plus grande joie des adultes. Nous conserverons, par conséquent, cette mouture l'an prochain.

**\*Chandeleur** : La chandeleur a lieu le vendredi, jour du goûter des CE2. Afin de ne pas pénaliser la cagnotte récoltée pour la classe, nous avons décidé avec l'APEL de ne pas fêter ce moment cette année lors d'une distribution de crêpes. En effet, les enfants ayant mangé des crêpes n'auraient pas souhaité de gâteau après. La vente aurait donc été moins fructueuse. L'APEL a donc décidé de transformer la vente de gâteaux en vente de crêpes. Je rappelle que les bénéfices de ces ventes de gâteaux permettent aux enseignantes de financer des projets ou des sorties qui de ce fait seront gratuites pour les parents. En ce qui concerne les CE2, cela leur permettra d'aller au château de St Germain-en-laye et de participer à une activité.

**\*Mi-carême** : Le thème de notre mi-carême sera les Jeux Olympiques. Il n'y aura pas de discipline imposée par classe. Le mot d'ordre sera la pluralité des déguisements. L'objectif est d'avoir un maximum de disciplines représentées.

\***Le souffle de Saint-Pierre** : est une course caritative organisée le Jeudi Saint. Elle aura lieu au stade Montbauron. Avant la course, les enfants cherchent des sponsors qui s'engagent à payer le montant qu'ils se sont fixés à chaque tour effectué par l'élève. A l'issue de la course, nous remettons à l'enfant un papier stipulant le nombre de tours effectivement réalisés. Les bénéficiaires, fruits des efforts des enfants, sont donnés à une association. Cette année, nous pensons à la Fondation Raoul Follereau, qui aide les personnes atteintes de la lèpre.

\***Sortie de fin d'année** : est à l'état de projet. La difficulté réside à avoir des cars en période de préparation olympique. Nous imaginons peut-être rester sur Versailles et bâtir une journée très sportive.

### **III – Nouveautés cette année**

\***Père Thomazo** : Nous accueillons le Père Louis depuis la rentrée. Il succède au Père Hédon. Il a repris tout ce qui avait été mis en place et propose, en plus des confessions, de rencontrer les enfants qui le souhaitent. Il s'agit d'une proposition qui doit être évoquée en famille. Les parents, restent bien évidemment les seuls décisionnaires. Ces entrevues sont toujours encadrées par des parents d'élèves. Les entrevues et confessions auront lieu dès février dans le hall sur le même modèle qu'en Paroisse.

\***Samedis travaillés** : toujours au nombre de 4, ils permettent de vivre avec les familles des temps forts (messe, conférence, kermesse). Hormis ce temps festif, il s'agit d'un temps travaillé en classe où la pédagogie employée peut être différente que celle du quotidien. Les enseignantes peuvent aborder les notions vues en classe à travers de jeux pédagogiques, peuvent mettre en place des temps de remédiations ou en profiter pour réaliser des exposés. Bien évidemment, étant en contrat d'association avec l'état, nous travaillons le même nombre de jours que dans l'enseignement public. Par conséquent, quatre demi-journées seront libérées dans l'année. Actuellement, elles sont positionnées en fin d'année.

\***Catéchèse et Pastorale** : Cette année, nous proposons, hors temps scolaire, de la catéchèse pour les CP et CE1 (cf site internet). La méthode employée *Dieu avec nous, l'Emmanuel*. Ce temps est animé par trois mamans d'élèves. Nous les remercions. Un éveil à la Foi est proposé de la Petite Section au CE1 se basant sur les temps forts de l'année. A partir du CE2, le *Parcours InterParoles* a été mis en place. Il permet à chaque enfant de découvrir des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, de s'interroger sur les valeurs transmises par ces lectures, de les transposer et les appliquer dans notre quotidien.

\***Ludothèque et bibliothèque** : Elles ont été mises en place cette année sur le temps de la pause méridienne pour les classes élémentaires. Les dix premières minutes sont demandées silencieuses pour deux raisons : la première est d'offrir aux enfants lecteurs la possibilité de lire dans le calme et la seconde pour permettre à Marie-Alice Edeline, assistante de direction et moi-même de pouvoir poursuivre notre travail entre 11h30 et 13h15. Le hall étant situé au-dessous de nos bureaux, si nous ne réglons pas, nous sommes dans le bruit régulièrement toute la journée entre la motricité, le théâtre, le sport, la chorale (CE1) et la ludothèque.

\***Olivier Detaille** : Suite à la demande des familles, nous avons accueilli un nouveau professeur de sport pour la plus grande joie des enfants. Il dispense 1h d'EPS par semaine au CP, CE1 et CE2 et 1h30 aux CM1, CM2. Il permet d'avoir un œil professionnel sur les compétences et l'avancée des élèves. Il est vrai que même si les enseignantes du Primaire sont aptes à dispenser toutes les matières, il y a forcément des compétences plus complexes à enseigner que d'autres. L'EPS est une des plus difficiles car savoir ce qui permettra à un mouvement d'être pleinement réussi et atteindre son but est le résultat d'un apprentissage

professionnel poussé ce que nous n'avons que partiellement en tant qu'enseignante de Primaire.

Monsieur Detaille est rémunéré par l'établissement.

Dit précédemment, une tenue adaptée est demandée à savoir jogging ou short (suivant la saison), tee-shirt et baskets de sport. Il est également important de prévoir des vêtements adaptés aux conditions météo notamment si le sport se pratique en extérieur (course, saut...)

#### **IV – Pause méridienne**

**\*Organisation** : La pause méridienne se déroule pour tous les élèves du CP au CM2 depuis la rentrée autour de trois temps (déjeuner, récréation, ludothèque/bibliothèque).

Le troisième temps qui a été rajouté permet de libérer les enseignantes qui assuraient une surveillance. Elles peuvent ainsi réaliser les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) deux fois par semaine.

En début d'année, les CM2 étaient avec les CP afin de les aider au débarrassage à la cantine. Maintenant, qu'ils ont grandi et qu'ils sont plus autonomes, ils sont avec les CM1. Les CM2 sont passés au dernier service et sont tous seuls.

**\*Coût de la cantine** : Le prix est de 7€50. Il est constitué de 3€50, prix que nous refacture Yvelines Restauration et 4€00 coût du personnel encadrant, eau et électricité.

A la question d'avoir un prix différent selon si l'enfant est en maternelle ou en primaire au vue de la quantité servie, je répondrai que cela ne se joue pas au niveau de la quantité de nourriture mais au nombre d'encadrants.

En effet, en maternelle, nous avons 2 encadrants pour 32 élèves et, en élémentaire, nous avons 2 encadrants pour 60 élèves.

A la question de la possibilité d'apporter un panier repas, je répondrai dans un premier temps que nous n'avons pas les locaux adaptés. Cela supposerait une salle à part et un frigo à disposition. Il nous faudrait tout de même refacturer 4€ pour les frais de Personnel et autres coûts.

Par ailleurs, il nous semble important qu'un repas chaud et équilibré soit la priorité pour nos élèves.

#### **V – Notations et livrets**

**\*2015 = refondation de l'école** : Dans la loi de 2015, il est noté qu'il convient de "privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles", de manière à ce que l'évaluation permette de "mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève". Des échelles sont alors apparues avec des couleurs, des smileys, des notations A-B-C-D-E-F ou 1-2-3-4... De nombreuses écoles dont nous faisons partie ont adopté le A pour Acquis, AR : A renforcer, ECA : En cours d'Acquisition, NA : non acquis. Il y a eu une harmonisation des notations A AR ECA NA entre toutes les écoles du secteur.

Je comprends que cela déstabilise les parents qui ont connu les notes chiffrées. Néanmoins, nous validons des compétences maintenant.

Cette année, nous avons au sein de notre école, harmonisé l'échelle car là où certaines enseignantes notaient A avec quelques erreurs, d'autres hésitaient car elles n'attendaient aucune erreur. Nous avons donc réfléchi en terme de pourcentage de réussite par rapport à une évaluation de manière à être le plus juste possible.

**\*Les livrets** sont au nombre de 3 en CE1, CE2, CM1 et CM2. Nous avons décidé de passer à 2 livrets en CP. Les enseignantes m'avaient demandé cela l'an passé. J'avais refusé au motif que le CP fait partie du cycle 2 et que les autres niveaux du cycle 2 avaient 3 livrets. Fort de constater que peu d'apprentissages sont assez fixés pour être évalués en décembre et compte-

tenu du temps passé pour les évaluations nationales, j'ai décidé après discussions avec les écoles environnantes de passer à 2 livrets par an pour le CP.

## VI Etude surveillée

L'étude du CP au CM2 est une étude surveillée et non dirigée. Cela veut dire qu'un cadre de travail est offert aux élèves avec un adulte référent. Celui-ci assure que les affaires soient bien sorties, que la mise au travail soit effective. Nous ne pouvons pas affirmer que les leçons soient sues par cœur et que tout le travail soit achevé. Il reste aux parents à valider ce qui a été fait et interroger à nouveau sur les leçons afin de s'assurer que les notions soient bien mémorisées en mémoire à long terme et non en mémoire immédiate.

Un accompagnement plus spécifique a été redemandé auprès des élèves de CP.

## VII - Questions diverses

**\*Toilettes** : Les toilettes sont nettoyées chaque soir. Suite au conseil d'établissement de l'année dernière, nous avons demandé à notre agent de service présent le mardi et le jeudi de nettoyer les toilettes en milieu de journée.

En début d'année, en novembre, afin d'assainir les canalisations, une société de nettoyage a curé tout le réseau des eaux usées et nous ressentons les effets. Les odeurs sont moins présentes.

Les produits de nettoyage utilisés chaque soir sont biologiques donc moins forts que ceux utilisés auparavant. Je vais à nouveau contacter la société de nettoyage afin de savoir s'il est possible de changer de produit car il est vrai que même si les odeurs sont moins présentes, elles sont encore très fortes certains soirs.

**\*Photo de classe** : Elle était prévue le même jour que la photo individuelle et de fratrie à savoir le 21 septembre. Elle n'a pas eu lieu à cause du temps gris. L'éclairage n'était pas optimum. La décision prise alors a été de la reporter au 30 avril. L'année prochaine, nous anticiperons et préparerons un fond grâce aux dessins d'enfants. La photo pourra alors être prise en intérieur.

**\*Plus de sport** : Cette demande a été déjà formulée l'an passé. Les maternelles ont une séance de motricité quotidienne. Nous avons répondu à cette demande en recrutant Olivier Detaille, professeur de sport pour les élèves du CP au CM2. Les activités UGSEL, la piscine en CP, CE1, CM2 viennent compléter également les heures de sport. Chaque enseignante fait de son mieux pour avoir un autre moment dans la semaine mais cela n'est pas toujours chose facile à cause de l'occupation du hall par d'autres intervenants. Nous y travaillons.

**\*Sorties** : Les sorties sont en fonction de la réglementation et du niveau du plan Vigipirate. Elles ont été annulées mi-octobre à cause des évènements survenus alors. Les enseignantes ont repris leur sortie notamment au marché, à l'opéra Garnier, au centre de tri des déchets... Cela dépend également du projet de chaque classe et de chaque enseignante. N'oublions pas qu'il s'agit d'une forte responsabilité que de faire sortir une classe actuellement.

**\*Liste de spécialistes** : Certains parents demandent que nous mettons à leur disposition une liste de spécialistes avec lesquels nous travaillons. Nous en avons bien une mais nous ne pouvons pas indiquer un professionnel préférentiellement. Nous devons toujours, à la demande des parents, indiquer les noms de plusieurs professionnels.

**\*Projet JO** : A la question : « Quand allez-vous parler des JO aux enfants ? » La réponse est au retour des vacances de février. Même s'il est exceptionnel d'accueillir les Jeux Olympiques dans notre pays, nous avons choisi de ne pas en parler toute l'année. Nous avons

préférait un sujet plus large qui rejoignait notre projet éducatif. Le thème choisi de cette année est « Prendre soin de » décliné sur chaque période : prendre soin de soi, prendre soin des autres, prendre soin de notre planète, prendre soin de la création et la préserver et prendre conscience de la différence.